



CONSEILS
MUNICIPAUX
P.2



ECCOLE SCHUMAN
P.2



CIRCOULEZ
P.3



EHPAD ET
CCAS
P.3



ASSAINISSEMENT
P.3



BRIC-A-BRAC
P.3



AGENDA
P.4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy

ensemble et solidaires



EDITO

L'après bric-à-brac...

Notre première animation de l'année, tant attendue, est derrière nous. Nous l'avions voulue festive comme à notre habitude et tournée vers cet anniversaire qui montre l'importance de ce genre d'événement et l'habitude que d'aucuns ont pris pour faire le plein de nature. Maintenant, nous travaillons sur l'animation suivante, la «Balade gourmande».

Les grandes lignes sont déjà tracées, elles sont le fruit des réflexions issues des précédentes éditions. Il faut maintenant se soucier du détail afin d'apporter le lot de nouveautés, véritable moteur à la création.

L'animation de l'été qui se veut gourmande de tout, pour ceux qui ne partent pas ou sont encore présents à cette période de l'année. Alors que pour certaines actions, c'est la pause estivale, d'autres, ailleurs vont prendre le relais. C'est ainsi que vous aurez, enfin, l'opportunité de visiter les lieux ou les édifices emblématiques du sud Essonne, vous intéresser à des festivals musicaux et théâtraux dont la notoriété n'est plus à prouver. Notre agenda culturel vous en a sélectionné quelques-uns. Fêtons l'arrivée de l'été, tant attendue. Le soir du 21 juin, vous pourrez vous délecter de quelques joutes musicales ici et là dans toutes les Communes. Enfin, pour ceux qui souhaitent nous rencontrer, notre association tiendra, ces deux prochains mois, ses permanences d'été où vous êtes invités à prendre rendez-vous avec nous afin de discuter de ce qui vous (et nous !) occupe ou préoccupe.

Belles vacances à tous

Fanny MEZAGUER (Présidente E.E.S)

« La balade gourmande » Le 21 juillet 2024

Et de cinq... pour cette édition 2024 qui vous proposera deux nouveaux parcours, de nouvelles histoires, de nouvelles recettes et surtout une nouvelle animation. Quel plaisir d'écouter, tout en marchant, le guide du jour raconter l'histoire des lieux traversés, piquée de quelques anecdotes. S'arrêter quelques minutes pour écouter un texte, tout droit sorti d'une des histoires de notre conteuse, en profiter pour déguster les bouchées apéritives du casse-croûte et se délecter de quelques breuvages strictement locaux. On repart pour un périple, qui pour terminer les 5 km, qui pour clore les 8 km choisi, en début de parcours et chacun d'échanger sur ses impressions.



On finit sa course, content du chemin parcouru, sur l'aire de pique-nique où les animateurs vont déployer tout leur savoir-faire pour vous convier à un repas de spécialités du coin, d'hier et d'aujourd'hui. L'Essonne, aux confins du Bassin parisien et de la Beauce était autrefois le grenier

à victuailles pour les habitants de la capitale; le **tacot** * sur notre territoire communautaire en est notamment l'un des témoins encore un peu visibles de nos jours. Elle garde aujourd'hui le souvenir de cette époque et tâche de faire redécouvrir ce qui faisait sa réputation d'hier et encore celle d'aujourd'hui. Nous aimons notre région et nous voulons partager son histoire et mieux nous en imprégner.



Que cette balade soit suivie d'autres encore plus intéressantes. Qu'elles soient témoins de ce passé qui doit ressurgir dans le présent et nous guider vers demain.

Rendez-vous dimanche 21 juillet dès 8h30 (suivez notre actualité pour en connaître tous les détails)

(* le tacot est le nom donné au train qui parcourait la voie de chemin de fer reliant une trentaine de communes du sud Essonne, allant d'Arpajon à Etampes, la Ferté Alais, Milly et Corbeil. On voit encore, dans certains villages comme Boissy sous saint Yon, des témoignages de ce passé pas si lointain.



Conseil municipal du 28 mars

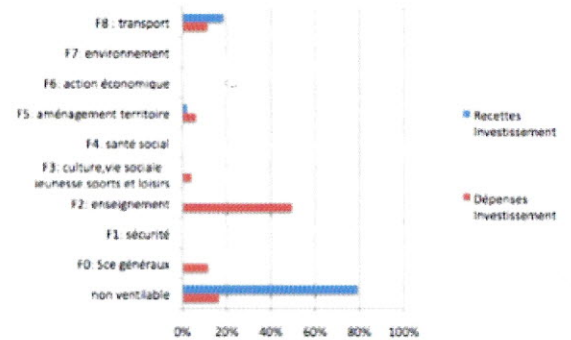
Connaissez vous le fait du Prince ? Ce jour là, il fut notablement illustré par trois exemples:

-1- Un procès-verbal doit être compréhensible (c'est pour cette raison qu'ils ne retranscrivent pas les bafouillages et fréquentes hésitations du Maire).

-2- Les décisions : depuis juillet 2020, le vote de la délibération n° 38/2020 donne au Maire la possibilité de prendre un engagement financier allant jusqu'à 200 000€. L'année suivante, le Maire tenta, sans succès, de pousser cette limite à 1 million mais les diverses oppositions, unies cette fois-ci, s'exprimèrent clairement «contre». À la suite de notre insistance, ce jeudi de mars, nous avons eu une lecture rapide de 3 décisions. La loi impose que toute décision soit portée à la connaissance du Conseil municipal, à chaque séance. Nous avons obtenu que ces décisions sont dorénavant disponibles sur le site internet de la Commune après un échange épistolaire qui a duré presque un mois avec les services communaux. Mais la question d'un Strépiniaçois sur le coût de la sculpture à l'entrée du stade, faute d'obtenir la «décision» en faisant état, restera sans réponse.

-3- Le budget : le Maire ne nous a sciemment pas donné tous les documents obligatoires, omettant une présentation qui est importante pour un lecteur, non familier du langage comptable. La loi impose, pour une Commune de notre taille de présenter le budget en chapitre (version comptable) et en fonction (version simplifiée). Cette présentation par fonction, en amont du conseil, nous a fait défaut alors que nous l'avions réclamée dès la réunion de commission, 10 jours auparavant, réclamation suivie de demandes écrites, l'une d'entre elles, allant jusqu'au sous-préfet.

Il existe deux budgets : fonctionnement et investissement. Analysons ensemble le budget d'investissement tel que présenté simplement sur le graphique, avec sa répartition sur 9 fonctions et les parts «Recettes» en bleu et «Dépenses» en rouge. Certaines données nous interpellent visuellement et nous obligent à nous poser des questions.



Sur les **recettes d'investissement** (2,34 millions), la partie « non-ventilable », qui devrait représenter les recettes difficiles à classer, est pour Etréchy proche de 80%, ce qui est énorme et montre l'incapacité de notre municipalité à répartir les subventions qu'elle perçoit en face des investissements faits et classifiés dans la partie des dépenses.

Sur les **dépenses d'investissement** (2,92 millions), on voit clairement une priorité sur l'enseignement F2 avec près de 50% du budget d'investissement pour des travaux et des études (classes regroupées, primaires, maternelles). Le non-ventilable (17% emprunt), les services généraux F0 (12% pour études, licences, petits travaux), les transports F8 (11% pour travaux dans les services communs, frais d'études et équipement de voirie, matériel de sécurité). L'aménagement du territoire F5 (6% de documents d'urbanisme, frais d'études, agencement de terrain, achat de matériel et en grande partie pour des achats de terrain). Sur la fonction F3 (culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs) et qui correspond aux salles de spectacles, cinéma, salles de sport et gymnases, et stade, nous ne voyons que 4% des dépenses (±124.000€), ce qui semble peu pour ce si vaste domaine. Et que dire des grands absents : la sécurité F1, la santé et le social F4, l'action économique F6, et l'environnement F7 ?

Etréchy Ensemble et Solidaires ne pourra jamais voter favorablement pour un budget d'investissement aussi déséquilibré et opaque dans sa présentation. Pendant 3 ans nous avons demandé quel était le budget de la culture, ni le Maire ni l'Adjoint à la culture n'ont répondu en séance de présentation du budget et maintenant, on comprend pourquoi !

Conseil municipal du 2 mai : nous retiendrons la délibération des travaux autour du groupe Schuman

Des travaux nécessitant un passage en commission ne nous sont plus présentés. Le Maire ayant par deux fois indiqué que la commission avait eu connaissance du projet et des plans (deux ronds-points et parkings au Roussay), notre élu a insisté en disant que ce projet n'a jamais été présenté à l'opposition, et **l'Adjoint aux travaux a reconnu cette bêtise (sera-t-elle retranscrite comme cela dans le PV?)**. Nous nous sommes abstenus sur cette délibération d'autant plus que les montants des travaux étaient incohérents. Va-t-il falloir systématiser le recours au Tribunal administratif à chaque manquement de notre Conseil municipal ? C'est d'autant plus navrant que **le reste de l'opposition, logé à la même enseigne** (ou pas...), annonça voter POUR. Ces pratiques se généraliseront si nous ne les dénonçons pas.

Nota : à l'heure où nous écrivons cette gazette, une «réunion publique» a eu lieu le 4 juin 18h30 à l'école Schuman. Nous y étions et si nous retirons la municipalité organisatrice et nous-même **il y avait 14 personnes**. Absence de nombreux parents d'élève et pour cause, à cette heure, c'est la course pour eux (un article est disponible la-dessus sur notre site).

En conclusion, quelle étrange façon de gérer les projets sur Etréchy ! La municipalité fait des commissions travaux en omettant les élus minoritaires et organise des réunions publiques où le public a peu de chance d'être présent, mais de toute façon les travaux ont débuté : tout est décidé sans vous, sans nous.

Echos ...de la vie intercommunale (réunion publique sur l'eau)

Le Président de la Communauté de Communes fut copieusement invectivé lors de la réunion publique sur l'eau du 9 mars dernier pour son manque d'anticipation ainsi que le Maire d'Etréchy pour essayer de faire oublier les errances de la mandature 2017 où il était Maire-adjoint. A cette date 205.000€ planifiés et destinés aux travaux de ce réseau vieillissant n'ont pas été reversés à la CCEJR. Ce 9 mars c'est une séance de questions réponses qui eut lieu. Des Strépiniaçois ayant bien mesuré l'ampleur de cette situation ont demandés à minima de **se voir présenter les comptes**, allant jusqu'à **demander des sanctions envers les responsables** car la CCEJR n'est pas seule responsable. Un plan d'action a entre autres, été demandé, mais seuls ceux qui en ont fait la demande reçurent une présentation powerpoint faisant office de compte-rendu (disponible sur notre site). Ce double jeu (la triste attitude communale et le regrettable manque d'anticipation intercommunale) entraîne la sombre perspective de devoir payer pendant dix ans le résultat d'une lutte infantile de pouvoirs. Il était évident ce jour là qu'un seul micro pour trois intervenants (Président, Maire et public) dans une salle aussi petite soulignait la mésentente chronique. La salle Jean Monnet eut été préférable pour une réunion publique correcte, car dans cette petite salle, voir le Maire d'Etréchy courir après le Président de la Communauté de Communes pour se saisir du micro, qu'on ne lui donnait pas, semblait pour tous un jeu quelque peu enfantin. Etrangement la presse ne semblait pas invitée pour nous relater avec l'impartialité qu'on lui connaît, ce moment que nous n'hésitons pas à qualifier de «**foutage de gueule**». Nous n'avons pas renoncé à obtenir des comptes. Si vous avez des questions, sachez que chaque mois, nos élus assurent une permanence en Mairie et que nous serons heureux de vous y rencontrer pour échanger.

Circulez y a rien à voir



- Tiens, bonjour Victor, tu es déjà prêt à faire ta sortie en vélo ?
- *Oui, bonjour Louis, je veux profiter des premiers rayons de soleil, mais tu peux venir avec moi, allez, sois prêt dans cinq minutes !*
- Me voilà, je suis prêt ! Je vais même te proposer de rallonger le circuit car j'ai prévu un pique-nique, il faut juste passer en ville pour acheter le pain et la charcuterie.
- *Oh, non ! Ça, ce n'est pas une bonne idée !*
- Pourquoi, tu n'es pas en forme ?
- *Si, mais je voulais parler des difficultés de circulation dans la Grande Rue : avec toutes les voitures ventouses qui squattent les places de parking, entre celles qui arborent le logo d'un magasin et les anonymes, je me demande si les clients ne vont pas renoncer à se garer là pour faire leurs courses chez eux, et les logos publicitaires n'y feront rien ! Je rêve d'un plan de circulation global, bien pensé, avec des parkings de délestage ! Où allons-nous ranger nos vélos ?*

- Bon, ne perdons pas de temps, je te laisse mon vélo pour faire les courses, tu peux l'accrocher sur le support ou sur la barrière près du bac à fleurs.
- *Victor, je n'ai pas pu accrocher ton vélo, il n'y a pas de support et le bac à fleurs a disparu !*
- Je t'attendais avec impatience ; partons d'ici, et tâchons de trouver un circuit tranquille !
- *Tu sais, nous ne trouverons pas un circuit tranquille, tant que la Communauté de Communes de Juine et Renarde n'aura pas créé les pistes de liaisons douces dont on parle depuis si longtemps !*
- Oui on en parle beaucoup, je te parie que ce sera encore une promesse des prochaines élections ! »

EHPAD et CCAS

A Etréchy, il ne s'agit pas d'une structure publique à la charge de l'Etat et les résidents doivent avoir un niveau de ressources conséquent, mais qu'un Ehpads soit avec une gestion privée ou une gestion publique, on y retrouve parfois les mêmes errements.

Nous nous intéressons très souvent à nos aînés, notamment dans une perspective intergénérationnelle mais pas seulement. Cette fois-ci, il est question des interactions entre les établissements d'hébergement pour personnes âgées et la vie civile. Doit-on considérer qu'en Ehpads, nous sortons de la vie civile ? Non, car c'est avant tout un lieu de vie où les seniors, selon leur degré de dépendance, trouvent à faire partie d'une communauté et incluse dans la cité. Mais il peut être tentant d'orienter cette attitude : la bienveillance naturelle de nos aînés est un terreau fertile souvent exploité. Ainsi, lors du passage aux urnes, trop souvent, les majorités sortantes se proposent avec efficacité et bonheur de transporter les jours d'élections nos "chères têtes blanches", espérant que le "bon" bulletin de vote cher à l'Adjoint municipal soit mis dans l'urne.

Se soucie-t-on de savoir ce que les intéressés pensent du mélange des genres ? Quand nous nous posons la question de mieux comprendre les relations entre notre Commune et la Maison de retraite, la réponse est inlassablement la même : c'est le privé. Sauf s'il s'agit de faire une photo opportune du Maire. Des membres de notre association proposent des activités avec cette maison de retraite, mais ils n'en ont jamais fait une quelconque publicité : nos seules photos souvenirs font partie de notre album personnel.

Amis de la poésie, bonsoir

Au mois de mars, un avant-goût de printemps nous a permis de lire quelques poèmes en faisant nos courses : belle surprise ! Renseignement pris, il s'agit du printemps des poètes, le premier à Etréchy.

Les auteurs amateurs se sont exposés aux vitres des commerces, des particuliers et à l'entrée des salles communales : pas besoin de se demander si on aime lire des poèmes, c'est la poésie qui est venue à notre rencontre. Cette idée de « balade poétique » plait bien, à quand le prochain défi !

Une truite dans l'eau claire
Frétilleait comme un gardon
Un distrait, tête en l'air
La prit pour un espadon

10^{ème} édition du Bric à brac

Deux temps forts climatiques, une matinée superbement ensoleillée laissant place à la totalité de notre programme et un après-midi démarrant sous la pluie mais nous étions protégés par les bamums prêtés par d'adorables sympathisants. Assez vite l'après midi ressembla à la matinée.

Bravo et merci,

Même si le Maire d'Etréchy ne comprend pas pourquoi sa propre opposition est reçue par la Municipalité d'Auvers, la meilleure des réponses lui a été donnée par la municipalité d'Auvers St Georges : «*Nous ne connaissons pas cette opposition, nous accueillons une association qui a de vraies valeurs humaines et sociales.*»

Ces valeurs humaines nous les revendiquons et avançons. Près de 800 personnes sont venues pour cet évènement du 3^{ème} week-end de mai. Nous avons un profond regret pour le comité des fêtes d'Etréchy qui a dû renoncer à sa fête des cocus et nous avons une forte pensée pour leurs bénévoles frustrés par la décision d'annulation.

Au programme de notre Bric à brac, il y avait énormément de choses. Outre les exposants professionnels et fidèles qui pour **certains étaient là dès 5h30 du matin**, des particuliers avaient rempli leur véhicule pour le vider sur un stand d'un prix dérisoire de 3€ du mètre



linéaire. **Des bénévoles de villes proches** avaient souhaité nous aider à la tenue de certains stands comme celui du troc aux plantes qui eut un vif succès, celui de l'atelier création de mangeoire à oiseaux où pas moins de **20 kits furent montés ou emportés** à monter faute de temps. Les enfants ont de nouveau pu se mesurer sur des épreuves sportives (**courses d'oiseaux, courses en sac, tir à la corde**) et monter sur le podium sous les applaudissements et la «Marseillaise» qui était le petit clin d'oeil olympique. Les enfants français et certains allemands avaient eu aussi à mener une **chasse au trésor** où il s'agissait de retrouver de petites boîtes dispersées dans tout l'espace (stade et exposants) dans lesquelles ils découvraient un bon symbolique pour un paquet de bonbons à venir chercher sur une des deux boulangeries qui nous font si souvent la gentillesse de participer. L'an passé nous avions sollicité **l'atelier du Roussay et cette année la boulangerie Leroy dans la Grande Rue**. L'association a réussi à proposer un menu à 10€ symboliques pour cette dixième édition. La sieste musicale proposée par le groupe Picabossa ne put se faire qu'une seule fois, le ciel orageux n'étant pas l'allié des instruments de musique. Les conférenciers sur la faune et la flore ont eu tantôt la chance d'être à l'abri du soleil, tantôt d'être protégés de la pluie par de grands barnums. Le service de sécurité a joué un grand rôle dans la réussite de cette journée.

Quarante bénévoles furent donc à pied d'oeuvre et de mémoire nous pensons que ce fut l'un de nos meilleurs «Bric-à-brac».

Agenda Culturel

En Essonne (festival itinérant)
Spectacle « In Petto » dans le cadre de l'Estivale 2024 :
Du 22 au 28 juin, spectacle itinérant sur quelques communes du sud Essonne : (Lisses le 22 juin, St Germain les Corbeil le 25 juin, Villabé le 27 juin, Evry le 28 juin). Appelez les communes concernées pour réserver

Morigny-Champigny

Visite guidée, payante, proposée par l'office de tourisme d'Etampes le premier mercredi de chaque mois (ouverture prévue jusqu'au 2 oct).
Tel : 01 64 94 99 10 pour plus d'infos

Boissy le Cutté

Le festival «Au Sud du Nord» fête ses 30 ans du 30 août au 1^{er} septembre à Boissy le Cutté. Pour plus d'infos Tel : 09 51 56 98 83
Site : ausuddunord.fr ausuddunord91@gmail.com

Etréchy

Ouverture des permanences d'été de l'association E.E.S :
du lundi 15 au mercredi 31 juillet du mercredi 21 août au samedi 31 août.
Appelez au 07 82 80 66 13 pour convenir d'un rendez-vous.

Balade gourmande - dimanche 21 juillet - 5^{ème} édition :
Uniquement sur réservation au 06 18 26 48 60 avant le 14 juillet . 8 kms et 5 kms
Tarifs : 20€ pour les adultes et 10€ jusqu'à 12 ans

Les Répar'café : lieu/date

Villeconin	samedi 22 juin
Trêve d'été	Juillet et Aout
Bouray	22 septembre
Chamarande	12 octobre
Lardy	27 octobre
Etréchy	9 novembre

Evitons le réflexe «Si ça ne marche plus, je jette»

Plus de détails sur notre site ou au 07.82.80.66.13